

Elisabeth Decrey Warner

«Nous avons en nous l'ADN de la paix et de l'humanitaire propre à Genève»

La cofondatrice de l'Appel de Genève a reçu hier le Prix de la Fondation pour Genève

Alain Jourdan

Amener des «acteurs armés non étatiques» à respecter les conventions internationales et les droits de l'homme afin de protéger les civils, c'était le pari insensé de l'Appel de Genève à sa création, en 1999. Depuis, l'idée portée par Elisabeth Decrey Warner a fait son chemin. La Fondation pour Genève a souhaité rendre hommage à cette initiative suisse désormais citée en exemple un peu partout dans le monde. L'ex-députée au Grand Conseil genevois est aujourd'hui à la tête d'une équipe de 25 personnes. Son principal tour de force est d'avoir réussi à nouer des contacts avec des groupes combattants dans les zones de conflit intense, comme en Syrie.

Qu'est-ce qui a changé depuis la création de l'Appel de Genève?

Au début, nous avions affaire à des groupes plutôt bien structurés, avec une idéologie politique et une chaîne de commandement clairement établie, comme les FARC en Colombie ou le PKK en Turquie. Aujourd'hui, la nature



Elisabeth Decrey Warner: «En Syrie, nous sommes parvenus à faire démobiliser plus de 200 enfants soldats. En Colombie, nous avons négocié le déminage d'un village.» MAGALI GIRARDIN

des conflits est devenue plus complexe. Les alliances sur le terrain changent d'un jour à l'autre. C'est un maillage extrêmement flou, qui nous oblige à adapter nos stratégies d'approche.

Les conflits ne manquent pas.

Dans quels cas intervenez-vous? Nous avons établi des critères. Nous évaluons notamment l'im-

portance du comportement d'un groupe armé sur la vie des civils. S'il est très important, nous considérons que c'est un cas prioritaire. Notre capacité à mobiliser des fonds a aussi une incidence sur nos choix. Malheureusement, il y a des conflits qui n'intéressent personne et dans ces cas-là, il est très difficile de trouver des financements. Parfois aussi, ce sont les

groupes combattants qui font eux-mêmes la démarche de nous approcher. Cela a été le cas de certains groupes en Syrie.

Avec la Syrie, cela doit être très compliqué, non?

Les choses se sont compliquées. Au début, il y avait l'Armée libre de Syrie. Maintenant, nous avons affaire à différents blocs eux-mêmes

composés de différents groupes. L'organisation est très difficile.

Où les rencontrez-vous?

En Syrie même ou dans des pays tiers quand ce n'est pas possible. Parfois, ils viennent en Suisse. Évidemment, nous prenons des garanties. Les leaders qui viennent sont des gens que nous connaissons depuis longtemps, qui s'engagent à respecter certaines règles très strictes. Ils bénéficient alors de visas spéciaux. L'aide des autorités suisses pour faciliter leur venue est précieuse.

Même s'ils figurent sur des listes de terroristes?

Les listes de terroristes sont souvent dressées par les Etats à des fins politiques. Nous nous fondons sur d'autres critères. Mais vous soulevez là un vrai problème. Il y a aujourd'hui une tendance inquiétante qui consiste à criminaliser les humanitaires dès lors qu'ils nouent un contact avec un groupe classé terroriste. C'est l'essence même de l'humanitaire que de parler à toutes les parties à un conflit pour faciliter l'accès de l'aide ou les inciter à respecter le droit international humanitaire.

Ce contexte ne risque-t-il pas de décourager les vocations?

Au contraire. Il y a un devoir de s'engager et d'innover. Si nous ne sommes pas inventifs, si nous ne

trouvons pas de nouvelles approches, nous ne répondrons jamais aux nouvelles crises. Au début, nous étions perçus comme de doux rêveurs. Nous avons prouvé que nous pouvions apporter quelque chose.

Quel est le conflit qui vous a le plus marqué?

La Syrie, évidemment. Ce qui se passe est triste à pleurer et révoltant. Tout est parti d'une révolution, d'une aspiration du peuple au changement. Maintenant il se retrouve otage des grandes puissances défendant leurs intérêts politiques en instrumentalisant et manipulant les parties au conflit. C'est dramatique. Cela nous invite à réfléchir à la réforme de l'ONU et à ce problème du droit de veto. Si les premières résolutions étaient passées il y a trois ans, nous n'en serions peut-être pas là.

Des satisfactions tout de même?

Nous ne réussissons pas à chaque fois et nous devons nous contenter parfois de petits succès. Mais ils sont importants pour ceux qui en bénéficient. En Syrie, nous sommes parvenus à faire démobiliser plus de 200 enfants soldats. En Colombie, nous avons négocié le déminage d'un village. Si nous parvenons à ces succès, c'est aussi parce que notre organisation porte en elle l'ADN de la Genève de la paix et de l'humanitaire.

PUBLICITÉ

CONCOURS
POINTPROD, EPISODE 4 et DRJACK PROD présentent

DOCTEUR JACK

UN HOMME UNE VIE UN COMBAT

Gagnez 25x2 invitations pour l'avant-première du film "Dr Jack" samedi 22 octobre à 11h cinéma BIO à Genève

En présence du Docteur Jack Preger et du réalisateur Benoît Lange.

FONDATION DU CINEMA BIO

PAR SMS (Fr. 1.50/sms)
Tapez **TDG CODE48**
Envoyez le message au numéro **8000**

PAR TELEPHONE
(Fr. 1.50 l'appel depuis une ligne fixe)
0901 02 00 00 : CODE 48

PAR INTERNET
www.tdg.ch/concours

Délai de participation : lundi 10 octobre à 21h
Conditions sous www.tdg.ch/concours

Tribune de Genève

Après un accident mortel à Chamonix, la pratique du wingsuit est suspendue

Lundi, un Russe s'est tué en percutant un bâtiment situé près de la déchetterie



Eric Fournier
Maire de Chamonix

Le drame s'est produit lundi. Vers 13 h, un Russe pratiquant le wingsuit s'est écrasé contre un bâtiment à l'entrée de Chamonix. Ce sport extrême consiste à s'élancer dans le vide avec une combinaison en forme d'ailes avant d'ouvrir un parachute pour atterrir. Selon les premiers éléments, le wingsuiteur décédé n'aurait pas réussi à ouvrir le sien.

Cet accident mortel, le cinquième à Chamonix depuis le début de 2016, a entraîné un arrêté municipal interdisant l'activité «sine die». Le maire, Eric Fournier, souhaite que «les pratiquants fassent des propositions pour garantir la sécurité des gens qui sont sur l'espace public». A ses yeux, «il ne

s'agit pas d'interdire la pratique mais de faire en sorte qu'elle se fasse dans le respect de la sécurité de chacun et de l'autorité publique». La semaine précédente, la Ville apprenait tout juste l'existence de ce site d'atterrissage sauvage situé près de la déchetterie. Rappelant qu'«il ne faut pas confondre liberté et anarchie», Eric Fournier demande au groupe de travail qui se réunit régulièrement de faire des propositions afin de définir des zones de départ, d'atterrissage, une meilleure gestion de la cohabitation dans les airs ou encore des méthodes d'information auprès des pratiquants.

Ces derniers restent peu nombreux, selon l'édile: «On est passé de quelques centaines de sauts en 2012-2013 à quelques milliers. On entend le chiffre de 5000 en 2015.» Sauts et non-pratiquants, insiste-t-il. «Leur nombre, et c'est heureux vu la dangerosité de la pratique, reste très marginal.» Pas de quoi générer un chiffre d'affaires significatif. «Ce qui se joue derrière cet arrêté, ce n'est pas un enjeu économique mais sécuritaire. Il y a toujours un risque et le but n'est pas d'interdire. Mais de faire en sorte que la pratique ne mette pas en péril autrui.»

Suite à plusieurs accidents en 2012, le wingsuit est réglementé à Chamonix. Les adeptes doivent prévenir le Peloton de gendarmerie de haute montagne avant chaque vol. Et les sauts sont interdits entre 10 h et 15 h du 1er juin au 30 septembre. **Marie Prieur avec AFP**

Pratique
A quoi servent vos impôts?
La Ville répond

La 3e édition de la brochure *Vos impôts, un investissement citoyen* vient de paraître. Ce fascicule explique aux Genevois où part leur argent versé à la Ville de Genève sous forme d'impôt et «permet aussi de rappeler que l'administration municipale fournit des services à un tarif incomparable avec leur prix réel», affirme le Département des finances et du logement. Le fascicule est téléchargeable sur le site de la Ville: www.ville-geneve.ch **X.L.**

Vols

11 470

C'est, en francs et sans compter également quelque 730 euros, le montant de multiples vols commis par un ressortissant roumain né en 1969. Interpellé hier alors qu'il venait de dérober le porte-monnaie d'une dame dans un bus de la ligne 22, l'individu était recherché pour douze vols et trois utilisations frauduleuses d'ordinateurs commis entre mars et septembre 2011. Il avait alors quitté la Suisse jusqu'en 2016, où il a repris son activité délictueuse. **X.L.**

Portes ouvertes
La nouvelle école de Chandieu s'ouvre au public

Inaugurée à la fin d'août, l'école de Chandieu ouvre ses portes aux familles et au public dès 16 h aujourd'hui. Les visiteurs pourront découvrir cet immense bâtiment situé dans le quartier de Vermont, qui comprend un groupe scolaire, une crèche, un restaurant scolaire, une piscine, une salle polyvalente et une autre de gymnastique. Pour l'occasion, les 300 élèves ont créé, avec l'aide d'artistes, des œuvres inspirées de l'esthétique de leur nouvelle école. **X.L.**